Ville de Genève
Conseil municipal

QE-284

Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 12 mars 2008 de M. Thierry Piguet, intitulée: «A qui doit-on sonner les cloches?»

TEXTE DE LA QUESTION

Plus de ce bruit qui résonnait autour de la place des Nations. Ce bruit qui dérangeait certain-e-s, mais qui marquait le temps. Le temps de la paix, puisqu'il en était le symbole. Le gong de Shinagawa s'est tu, le battant n'est plus.

Alors, l'a-t-on ôté pour une quelconque réparation? Ou pour faire suite à quelque plainte de voisins, voisines très sensibles aux coups répétés, mais peu fréquents de la cloche japonaise du parc de l'Ariana?

La cloche retrouvée du temple de Shinagawa, ou plutôt sa copie, doit pouvoir encore sonner et résonner aux alentours du quartier international.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le battant de la cloche de Shinagawa a été ôté en juin 2007 et entreposé dans les sous-sols du Musée de l'Ariana suite à une série de déprédations.

Des voisins et le personnel du musée ont auparavant constaté un usage intempestif du battant pouvant se traduire par une sonnerie répétée et obsédante qui durait jusqu'à un quart d'heure. Au mois de juin 2007, le battant, déjà l'objet – tout comme l'enceinte – d'actes de vandalisme (des graffitis gravés l'ont notamment endommagé) à plusieurs reprises, a été retrouvé enduit de crottin de cheval; on peut supposer un acte de représailles d'un voisin excédé par le bruit. Dans le souci de protéger le battant de nouvelles détériorations et dans l'attente d'une solution définitive, il a donc été décroché et déposé à l'Ariana.

Il est désormais réinstallé de manière ponctuelle à l'occasion de cérémonies.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le maire:
Manuel Tornare

Le 10 septembre 2008.